

# — Place aux villages de Lot-et-Garonne!



© Vincent Boutin

FONGRAVE

## – Exposition – Dossier d'itinérance

Dossier d'itinérance | Exposition \_ Place aux villages de Lot-et-Garonne ! | Février 2022

## **Exposition réalisée par le CAUE de Lot-et-Garonne**

Rédaction des textes : Virginie Albira, Marie-Christine Folch, Nathalie Hérard

Photographies (sauf mentions contraires) et création graphique : Vincent Boutin

Conception et impression des supports : Gustave Agence de publicité

## **Remerciements**

— Aux maîtres d'œuvre pour la mise à disposition des documents

— Aux archives départementales de Lot-et-Garonne

— L'exposition bénéficie du soutien de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, de la Région Nouvelle-Aquitaine (Service régional de l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel) et du Conseil départemental de Lot-et-Garonne (Direction de la culture).

Soutenu  
par



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

**LOT-ET-GARONNE**  
Le Département Cœur du Sud-Ouest



# Préambule



© CAUE 47  
MONSÉGUR

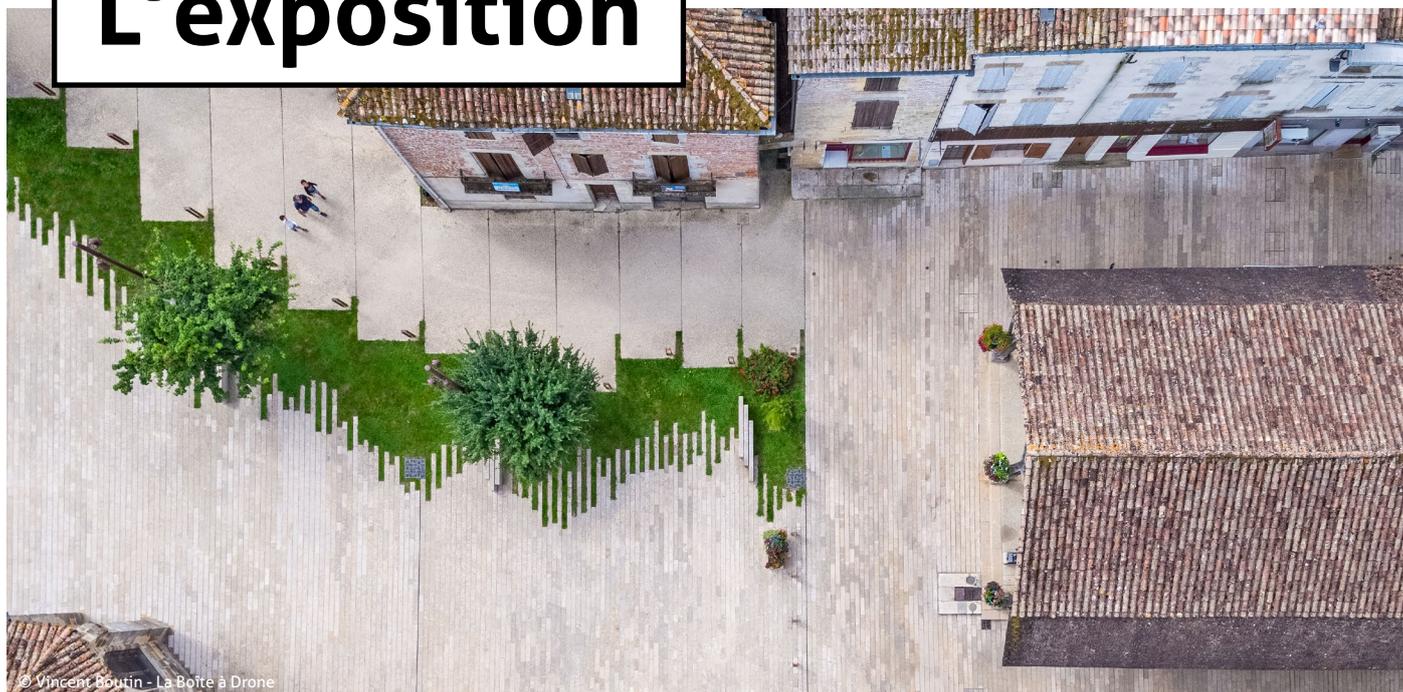
**N**ous arpentons quotidiennement des espaces publics. « Ce sont des rues et des places, des parvis et des boulevards, des jardins et des parcs, des plages et des sentiers forestiers, campagnards ou montagneux, bref le réseau viaire et ses à-côtés qui permettent le libre mouvement de chacun, dans le double respect de l'accessibilité et de la gratuité. »\*

**C**es lieux publics possèdent des histoires particulières et accueillent divers usages. Loin de n'être que des espaces utilitaires, ce sont des lieux de partage, de rencontre et de convivialité. Leur aménagement est aujourd'hui une préoccupation majeure des élus et des habitants en attente d'une meilleure qualité de vie.

**P**rendre en compte les ressources (le végétal, la nature des sols et l'eau), intégrer les changements climatiques et le confort d'été, choisir des matériaux locaux et pérennes, proposer des sources d'économies de maintenance, faire participer les habitants et favoriser un savoir-vivre en commun : l'exposition s'attache à montrer les mutations récentes à l'œuvre et les nouveaux défis auxquels doivent répondre les porteurs de projet et les concepteurs.

\* Thierry PAQUOT, L'espace public, La Découverte - Collections Repères, 2015

# L'exposition



© Vincent Boutin - La Boîte à Drone

LE MAS D'AGENAIS

L'exposition met en lumière des lieux, récemment requalifiés, et leurs concepteurs. Tout en ayant une valeur d'exemple, ces espaces publics ne constituent pas, pour autant, une recette à appliquer en tout lieu. Ils ont en commun de porter un ensemble de valeurs matérielles et immatérielles que les paysagistes, architectes ou urbanistes s'attachent, par leur intervention, à valoriser.

L'exposition est, aussi et avant tout, une invitation à parcourir un Lot-et-Garonne intime et à découvrir un panorama de lieux collectifs, qui constituent notre bien commun à travers 20 projets.

## - Les thèmes -

### Révéler

ce qui est déjà là



© Vincent Boutin - La Boîte à Drone

MONSÉGUR

### Mettre en scène

un patrimoine



© Vincent Boutin

LAPLUME

### Partager

les usages



© Vincent Boutin

DAMAZAN

# Révéler

Un paysage agricole, un balcon sur une rivière, un point de vue nous enchantent, l'espace public est là pour les révéler.

## **FONGRAVE**

Libérer l'espace.

## **PRAYSSAS**

Faire le tour de la ville.

## **PUJOLS**

Retrouver la porte.

## **MONSÉGUR**

Un balcon entre ciel et terre.

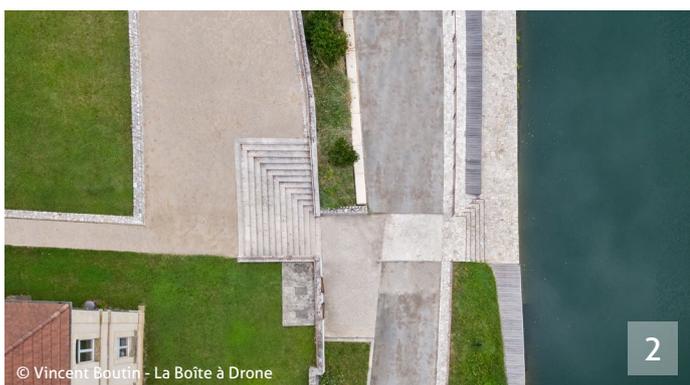
## **GONTAUD-DE-NOGARET**

Jardin avec vue.

## **PENNE D'AGENAIS**

Cadrer les vues.

# Révéler



## 1. MONSÉGUR

Maîtrise d'ouvrage : commune de Monséjour  
Maîtrise d'œuvre : Inermis Architecture des paysages - BET Getude  
Réalisation : 2019

## 2. FONGRAVE

Maîtrise d'ouvrage : commune de Fongrave  
Maîtrise d'œuvre : Atelier Palimpseste :  
Guillaume Laizé, paysagiste- concepteur - Jean-Philippe Rouzaud, architecte dplg - BET Citéa  
Réalisation : 2018-2019

## 3. PRAYSSAS

Maîtrise d'ouvrage : commune de Prayssas  
Maîtrise d'œuvre : Agence Casals, Samuel Coupey, paysagiste-concepteur - BET Ingc  
Réalisation : 2010

# Révéler



© CAUE 47



© CAUE 47



© Vincent Boutin

## 1. GONTAUD-DE-NOGARET

Maîtrise d'ouvrage : commune de Gontaud-de-Nogaret  
Maîtrise d'œuvre : Faustine Barot, architecte dplg  
- Vanessa Leydier, paysagiste-concepteur - Jean-Jacques Bousquet, conducteur d'opération  
Réalisation : 2014

## 2. PENNE D'AGENAIS (parc de la Basilique)

Maîtrise d'ouvrage : commune de Penne d'Agenais  
Maîtrise d'œuvre : Atelier Palimpseste, Guillaume Laizé, paysagiste- concepteur - Géraud Périole, concepteur lumière - BET Getude  
Réalisation : 2016

## 3. PUJOLS (boulevard nord)

Maîtrise d'ouvrage : commune de Pujols  
Maîtrise d'œuvre : Atelier Arcadie, Emmanuel Prieur, paysagiste-concepteur, BET AC2i  
Réalisation : 2019

# Mettre en scène

Un monument oublié, une halle fermée au public, une petite église restaurée, les espaces qui les bordent font vitrine, de manière discrète ou au contraire affirmée.

## **AIGUILLON**

Valoriser un ensemble patrimonial.

## **MONFLANQUIN**

Variations autour du calcaire.

## **FUMEL**

Vers un nouveau paysage.

## **LAPLUME**

Le rempart oublié.

## **SAINT-ROBERT**

En toute simplicité.

## **MONCLAR**

Un parvis haut en couleur.

## **MOIRAX**

Un parvis pour l'église du prieuré

## **SOS**

Sur les traces de l'église romane.

# Mettre en scène



## 1. AIGUILLON

Maîtrise d'ouvrage : commune d'Aiguillon  
Maîtrise d'œuvre : Atelier Arcadie, Emmanuel Prieur,  
paysagiste-concepteur - BET AC2i  
Réalisation : 2017-2018

## 3. FUMEL

Maîtrise d'ouvrage : commune de Fumel  
Maîtrise d'œuvre : Atelier Arcadie, Emmanuel Prieur,  
paysagiste-concepteur - BET AC2i  
Réalisation : 2020

## 2. MONFLANQUIN

Maîtrise d'ouvrage : commune de Monflanquin  
Maîtrise d'œuvre : Philippe Millasseau, architecte-urbaniste  
Nechtan, architecte-urbaniste  
Hélène Sirieys, paysagiste-concepteur  
Réalisation : 2004

## 4. LAPLUME

Maîtrise d'ouvrage : commune de Laplume  
Maîtrise d'œuvre : Atelier BKM, paysagiste-concepteur  
Réalisation : 2009

# Mettre en scène



© Vincent Boutin



© Vincent Boutin



© CAUE 47



© Vincent Boutin

## 1. SAINT-ROBERT

Maîtrise d'ouvrage : commune de Saint-Robert  
Maîtrise d'œuvre : Atelier Palimpseste, Guillaume Laizé, paysagiste-concepteur - Jean-Philippe Rouzaud , architecte dplg  
Réalisation : 2017

## 2. MONCLAR D'AGENAIS

Maîtrise d'ouvrage : commune de Monclar d'Agenais  
Maîtrise d'œuvre : Atelier Palimpseste, Guillaume Laizé, paysagiste-concepteur - Jean-Philippe Rouzaud , architecte dplg  
Réalisation : 2017

## 3. MOIRAX

Maîtrise d'ouvrage : commune de Moirax  
Maîtrise d'œuvre : Hélène Sirieys, paysagiste-concepteur  
Stéphane Thouin, architecte du patrimoine - BET AC2i  
Réalisation : 2021

## 4. SOS

Maîtrise d'ouvrage : commune de Sos  
Maîtrise d'œuvre : Anne Coquel, architecte dplg - BET AC2i  
Réalisation : 2012

# Partager

Prendre un café en terrasse, cheminer à pied ou à vélo en toute sécurité, stationner, jardiner la rue, tous ces usages publics et privés cohabitent pour l'agrément de tous.

## **LE MAS D'AGENAIS**

Humaniser les espaces publics.

## **TOURNON D'AGENAIS**

Faire vivre les rues.

## **VILLERÉAL**

Composer avec l'Histoire et le végétal.

## **SAINT-BARTHÉLÉMY D'AGENAIS**

Avec et pour les habitants.

## **LAUZUN**

Partager la voie.

## **DAMAZAN**

Un havre de fraîcheur.

# Partager



## 1. LE MAS D'AGENAIS

Maîtrise d'ouvrage : commune du Mas d'Agenais

Maîtrise d'œuvre : Michele&Miquel, architectes-paysagistes-urbanistes - BET Icomme

Réalisation : 2016-2017

## 2. TOURNON D'AGENAIS

Maîtrise d'ouvrage : commune de Tournon d'Agenais

Maîtrise d'œuvre : Hélène Sirieys paysagiste-concepteur - BET AC2i

Réalisation : 2016-2017

## 3. VILLERÉAL

Maîtrise d'ouvrage : commune de Villeréal

Maîtrise d'œuvre : Atelier Palimpseste, Guillaume, Laizé, paysagiste-concepteur

- Jean-Philippe Rouzard, architecte dplg

- BET Citéa  
Réalisation : 2019

# Partager



© Vincent Boutin



© CAUE 47



© Vincent Boutin

## 1. LAUZUN

Maîtrise d'ouvrage : commune de Lauzun  
Maîtrise d'œuvre : Jacques Ségui, paysagiste-  
concepteur - Archi-conseil - BET Iris Conseil  
Réalisation : 2017

## 2. SAINT-BARTHÉLÉMY D'AGENAIS

Maîtrise d'ouvrage : commune de Saint-  
Barthélemy d'Agenais  
Maîtrise d'œuvre : Atelier Arcadie, Emmanuel  
Prieur, paysagiste-concepteur - BET AC2i  
Réalisation : 2019

## 3. DAMAZAN

Maîtrise d'ouvrage : commune de Damazan  
Maîtrise d'œuvre : Atelier Arcadie,  
Emmanuel Prieur, paysagiste-concepteur -  
BET AC2i  
Réalisation : 2020

**20** Projets de communes  
mis à l'honneur

**12** Panneaux d'exposition

**4** Tripodes\*  
\*structures en acier

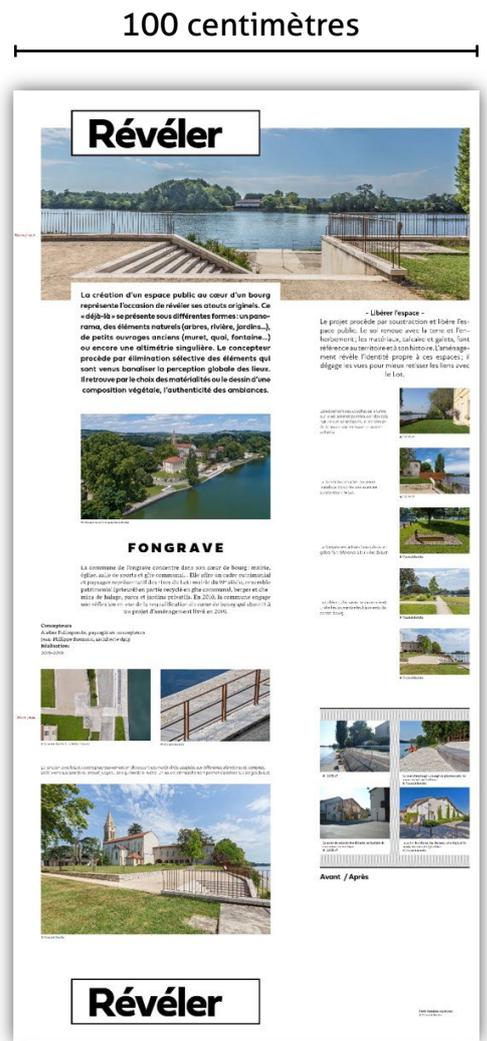
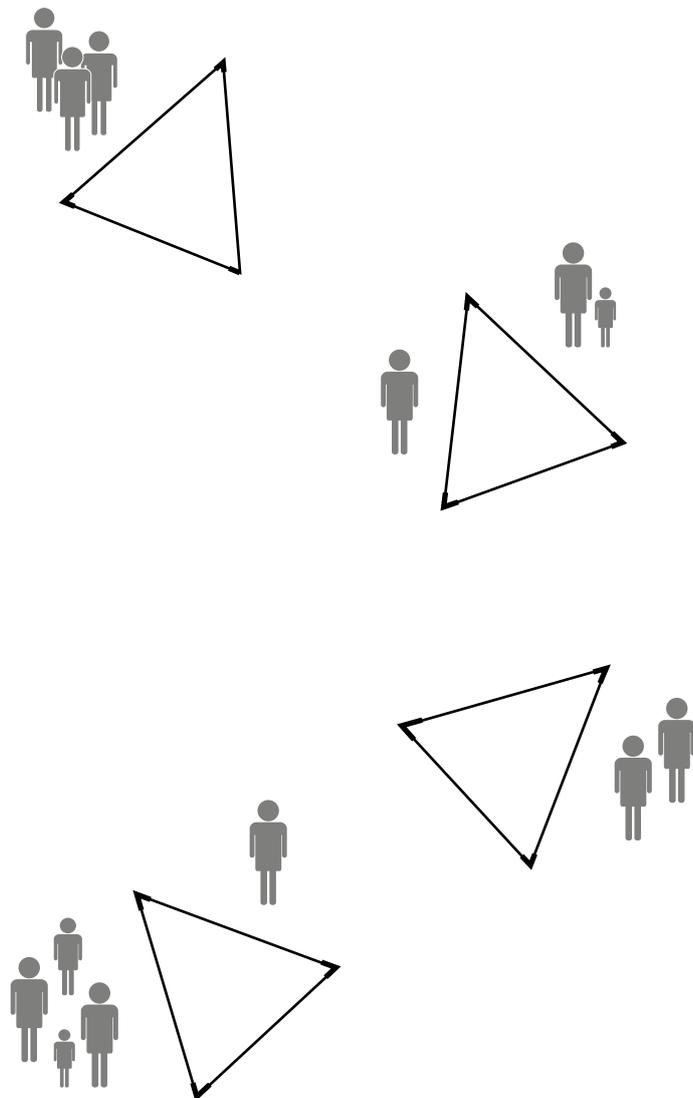


- Lauréat - Palmarès 2019 de l'architecture et de l'aménagement de Lot-et-Garonne
- Mention - Palmarès 2019 de l'architecture et de l'aménagement de Lot-et-Garonne
- Lauréat - Palmarès 2012 de l'architecture et de l'aménagement de Lot-et-Garonne
- Mention - Palmarès 2012 de l'architecture et de l'aménagement de Lot-et-Garonne

- Prix national Art Urbain 2010
- ★ Plus Beaux Villages de France
- Projet en cours

# La scénographie

Chaque thématique, partager, révéler, mettre en scène, est représentée par 3 panneaux d'exposition reliés à l'aide d'un tripode\*. Les panneaux mettent en avant différentes communes de Lot-et-Garonne présentant des projets relatifs à la thématique. Aucun sens chronologique de l'exposition n'est imposé. L'idée étant que le public se balade au fil des tripodes et découvre par thématique les projets.



\*Les tripodes sont chacun composés de 10 tubes en acier, 3 montants en bois et un lest central autonome.

# Accueillez l'exposition !

Créée par le CAUE de Lot-et-Garonne, l'exposition présente 20 projets réalisés dans le département. De Prayssas à Monségur en passant par Saint-Barthélémy d'Agenais, de nombreuses communes sont mises à l'honneur dans le cadre de la réalisation d'opérations de requalification de leur espace public. Opérations qui ont valorisé leur place de village, leurs jardins et parcs, ou encore leur parvis.

Nous vous proposons d'accueillir l'exposition **gratuitement** sur votre commune durant un temps défini avec le CAUE 47.

Grâce à ce dispositif vous pouvez :

- **Proposer** un évènement culturel accessible 24h/24, 7j/7 à tous.
- **Accueillir** une animation au sein de votre village.
- **Donner vie** à une place, un parvis, une rue, un jardin...

L'exposition \_ Place aux villages de Lot-et-Garonne ! est conçue pour être installée en extérieur. Il est alors totalement possible d'imaginer des **opérations de médiation** pour animer l'exposition : visite guidée pour les scolaires du village, les habitants et/ou touristes, conférence, etc. Les choix d'animation de l'exposition sont entièrement libres et vous pouvez solliciter le CAUE 47 pour imaginer des idées de manifestations autour de l'exposition.

# Conditions de prêt

## L'exposition comprend

- 12 panneaux en aluminium : chaque panneau mesure 200cm de hauteur et 100cm de largeur.
- 4 tripodes démontables. 1 tripode est composé de : 10 tubes en acier, 3 montants en bois, lest central autonome.

L'exposition sera installée sur un **espace public défini** entre le CAUE 47 et l'emprunteur et présentée dans son intégralité (12 panneaux).

## Conditionnement, transport et montage

Un utilitaire (type Jumpy, Expert, Boxer) est nécessaire pour le transport de l'exposition. L'installation et le démontage se feront par la commune accueillant l'exposition. Ces opérations nécessitent obligatoirement 2 personnes à mobiliser. La durée de montage est estimée entre 2 et 3 heures. Un référent CAUE 47 sera présent pour l'installation.

**Le transport (aller-retour) est à la charge de l'emprunteur.**

## Assurance

Toute dégradation de l'exposition (tripode et/ou panneau) devra être signalée au CAUE 47. Nul ne doit essayer de réparer ou nettoyer les panneaux et/ou tripodes.

Si une dégradation sur le matériel emprunté est constatée, la **responsabilité civile de la commune** est engagée. La commune se porte donc caution et s'engage à réparer le matériel pouvant être dégradé. Par ailleurs, la commune renonce à tout recours contre le CAUE 47 et son assureur.

La commune fournira en annexe de cette convention de prêt, son **attestation d'assurance responsabilité civile** au CAUE 47.

# Conditions de prêt

## Communication et médiation

- **Communication**

Toute communication en lien avec l'exposition devra obligatoirement mentionner le CAUE 47.

Des éléments de communication peuvent être fournis sur demande par le CAUE 47 dans la limite des stocks disponibles. Un kit de communication est mis à disposition par le CAUE 47 et comprend : un carton d'invitation, une affiche poster, des visuels web.

- **Médiation**

Des **opérations de médiation** autour de l'exposition sont possibles et peuvent être engagées par l'emprunteur en collaboration avec le CAUE 47.

## Autorisation juridique en cas d'installation temporaire

Le code de l'urbanisme dispense d'autorisation les mobiliers urbains et œuvres d'art sauf dans les abords de monuments historiques et sites patrimoniaux remarquables où une déclaration préalable est exigée.

Le CAUE 47 se tiendra à disposition de la commune accueillant l'exposition pour constituer le dossier de demande d'autorisation juridique pour l'installation de l'exposition.

**Une rencontre avec l'ABF sera organisée très prochainement afin de clarifier et statuer sur l'obligation d'une autorisation juridique pour l'exposition.**

## **- Informations et réservation -**

Nathalie Hérard, Directrice du CAUE 47

Marion Guilhot, Chargée de communication du CAUE 47

05 53 48 46 70

[communication@caue47.com](mailto:communication@caue47.com)



